

ASVÖ



2010

RADJUGENDTOUR

ASVÖ Burgenland - ASVÖ Steiermark - ASVÖ Niederösterreich

TECHNISCHE AUSSCHREIBUNG

GUIDE TECHNIQUE

TECHNICAL GUIDE



Organisationsleiter: Edmund Berlakovich A-7341 Markt St. Martin Bahngasse 16
Tel/Fax: + 43 (0)2618/21052, Mobil: + 43 (0)664/5404090
Email: office@lrv-burgenland.at ° www.asvoe-radjugendtour.at

1) ORGANISATION

Landes-Radsport-Verband Burgenland en coopération avec l'ASVÖ Burgenland, l'ASVÖ Steiermark et l'ASVÖ Niederösterreich.

Direction d'épreuve: Landes-Radsportverband Burgenland, M. Edmund BERLAKOVICH (Président)

Tel. + Fax: 0043 (0) 26-18 / 21-0-52, Cellulaire: 0043 - 664 / 54-04-090,

E-mail: office@lrv-burgenland.at, www.asvoe-radjugendtour.at

2) EPREUVE

La 25e édition de la course par étapes "INT. ASVÖ - RADJUGENDTOUR 2010" sera courue en 1 prologue et 4 étapes.

Date: dimanche, 15 août - vendredi, 20 août 2010.

3) REGLEMENT

L'épreuve se dispute sous les règlements de la fédération autrichienne de cyclisme, l'ÖRV, complétés par le règlement particulier.

Sera appliqué le barème des pénalités de l'ÖRV.

Contrôles anti-dopage: conformément aux dispositions du Règlement Antidopage en vigueur.

4) PARTICIPATION

La course est ouverte aux équipes étrangères nationales et régionales sur invitation, l'équipe nationale autrichienne, une équipe ASVÖ et une équipe autrichienne mixte (des différents pays fédéraux) de la catégorie «Jeunes/Moins de 17 ans», qui sont affiliés à l'ÖRV/UCI.

La sélection des trois équipes autrichiennes se fait par la commission ÖRV-SPAU.

Les équipes se composent de 6 coureurs, assisté par 3 techniciens, les coureurs (années de naissance 1994/95) titulaires d'une licence "Moins de 17 ans- 1994/1995" de l'année 2010.

DEVELOPPEMENT MAXIMUM - 7,12 m (aucun arrêt du braquet)

5) PRISE EN CHARGE

Les équipes invitées (6 coureurs et maximum 3 soigneurs) sont prises en charge par l'organisation à partir du déjeuner, dimanche 15 août, jusqu'au déjeuner, vendredi 20 août 2010.

6) PARCOURS

Le plan des étapes s'y trouve en annexe avec l'itinéraire, les lieux de départ et d'arrivée, l'horaire et des obstacles éventuels.

Jour	Date	Départ	Ville de départ	Ville d'arrivée	Distance
Dimanche	15 août	16h00	LOCKENHAUS	LOCKENHAUS	3,0 km
Lundi	16 août	14h00	DEUTSCH KALTENBRUNN	DEUTSCH KALTENBRUNN	75,9 km
Mardi	17 août	13h55	BAD BLUMAU	BAD BLUMAU	91,2 km
Mercredi	18 août	16h00	CÉRÉMONIE - Hauptplatz	BAD TATZMANNSDORF	-----
Jeudi	19 août	13h50	SCHWARZAU a. Steinfeld	SCHWARZAU a. Steinfeld	77,3 km
Vendredi	20 août	10h00	BAD TATZMANNSDORF	BAD TATZMANNSDORF	78,0 km
TOTAL					325,4 km

7) CLASSEMENTS

		Couleurs - maillots officiels	Sponsor	Priorité
7.1	Classement d'étape au temps			
7.2	Classement Individuel Général au temps	ROSE	ASVÖ	1
7.3	Classement d'étape par points			
7.4	Classement Ind. Gén. par points	BLEU	BECOM	2
7.5	GPM/Montagne – Cl. Par points			
7.6	GPM/Montagne–Cl.Gen.par points	POIS-ROUGES	WIESBAUER	3
7.7	Cl. sprints interméd. par points			
7.8.	Cl. Gén. Sprints interméd. par points	VERT	HATWAGNER	4
7.9	Equipes – Cl.d'étape au temps			
7.10	Equipes – Cl. Gén. au temps			
7.11	Le plus actif coureur Autrichien ...	ROUGE	ARBÖ	5
7.12	Meilleur Jeune	BLANC	BEZIRKSBLÄTTER	6

8) FORMULE

8.1 Au prologue ni points, ni bonifications de temps!

8.2 Classement d'étape au temps

Bonifications de temps: les trois premiers coureurs de chaque étape **10, 6 et 4** secondes.

8.3 Classement Général Individuel au temps

Mode: Addition des temps enregistrés á chaque étape en tenant compte des bonifications de temps et des pénalités.

En cas d'égalité de temps tranchent les fractions des secondes du prologue.

En cas d'égalité de temps départagera la somme la plus petite des places obtenues dans chaque étape (chiffre de place).

En cas d'égalité décide la meilleure place obtenue à la dernière étape classée.

8.4 Classement individuel d'étape par points

Les **10** premiers coureurs classés de chaque étape se voient attribués selon leur ordre d'arrivée:

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Points	15	12	10	8	7	6	5	4	3	2

8.5 Classement individuel général par points

Mode: Addition des points acquis par étape

En cas d'égalité des victoires: décide le nombre des premières places aux sprints intermédiaires de l'étape

En cas d'égalité décide le meilleur placement au Cl. Gén. sur la dernière étape pour lequel des points ont été attribués.

8.6 Montagne - classement par points

Les **5** resp. **3** premiers arrivant aux GPM se voient attribués:

Place	1	2	3	4	5	
GPM - cat. I	12	8	6	4	2	points
GPM - cat. II	6	4	3	2	1	points
GPM - cat. III	4	2	1	----	----	points

8.7 GPMontagne/Meilleur Grimpeur – cl. gén. aux points

Mode: Addition des points GPM attribués à chaque étape

En cas d'égalité des points: décide le plus grand nombre de 1es places de la catégorie la plus haute

- En cas d'égalité décide le plus grand nombre de 1es places de la catégorie suivante et ainsi de suite
- En cas d'égalité décide le meilleur placement au Cl. Gén. Ind. au temps après la dernière étape disputé.

8.8 Sprints intermédiaires - classement par points

Les 3 premiers coureurs franchissant la ligne des sprints intermédiaires se voient attribués points et bonifications de temps selon barème ci-dessous:

Place	1	2	3
Points:	4	2	1

Place	1	2	3
Seconde(s)	3	2	1

8.9 Sprints intermédiaires – cl. gén. par points

- Mode: Addition des points des sprints attribués à chaque étape
- En cas d'égalité des points décide le nombre de premières places au cl. sprint
- En cas d'égalité décide le meilleur placement au Cl. Gén. après la dernière étape courue

8.10 Classement par équipes au temps

Seront classés les 3 meilleurs coureurs d'une équipe de chaque étape sans tenir compte des bonifications de temps.

8.11 Classement général par équipes au temps

Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage:

- le nombre de premières places au classement d'équipes du jour.
- le nombre de secondes places au cl. d'équipes du jour et ainsi de suite.
- la place du meilleur coureur de l'équipe au Cl. Général Individuel au temps.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement par équipes.

8.12 Le plus actif coureur Autrichien

Sera retenu à part le plus actif coureur Autrichien du Classement Général Individuel au temps.

8.13 Meilleur jeune

Sera retenu à part le meilleur jeune au Classement Général Individuel au temps (année de naissance 1995).

9) PRIX

9.1 Prologue – remise de 7 prix/prestations en nature, d'une valeur de €175 comme suit:

Place	1	2	3	4	5	6	7
Prix	40	35	30	25	20	15	10

9.2 Classement individuel d'étape – remise de 10 prix/prestations en nature, d'une valeur de €345 comme suit:

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Prix	70	55	45	40	35	30	25	20	15	10

9.3 Classement Individuel Général au temps – 10 prix – valeur de €810

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Prix	200	150	110	80	70	60	50	40	30	20

9.4 Points– Classement général par points – 3 prix – valeur de €120:

Place	1	2	3
Preis:	60	40	20

9.5 GPM – Classement général par points – 3 prix – valeur de €120:

Place	1	2	3
Pix	60	40	20

9.6 Sprints – Classement général par points – 3 prix – valeur de €120:

Place	1	2	3
Prix	60	40	20

9.7 Equipes – Cl. gén. par équipes au temps- 3 prix – valeur de €175:

Place	1	2	3
Preis:	78	54	42

9.8 Le plus actif coureur Autrichien au Cl. Gén. Ind. au temps – 1 prix de € 70 après avoir terminé le tour.

9.9 Meilleur Jeune au Cl. Gén. Ind. au temps – 1 prix de € 70 après avoir terminé le tour.

10) INSCRIPTIONS

Adresser les inscriptions avec les noms des coureurs et leurs soigneurs **jusqu'au 16 juillet 2010 le plus tard** (date de la poste/du courrier électronique) à:

Landes-Radsport-Verband Burgenland, M. le président Edmund BERLAKOVICH

Bahngasse 16, A 7341 Markt St. Martin, Autriche

Tel. + Fax: 0043 (0) 26-18 / 21-052, Cellulaire: 0043 664 / 54-04-090,

E-mail: office@lrv-burgenland.at

Ne seront acceptées que des inscriptions des équipes complètes avec 6 coureurs.

11) PERMANENCE

Lieu de la remise de la documentation complète pour coureurs et D.S.:

Dimanche, 15 août 2010, 9h00 – 11h30

Gästeinformation, 7431 Bad Tatzmannsdorf, Josef Haydn-Platz 3

12) REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

Dimanche, le 15 août 2010, 12h30, 7431 Bad Tatzmannsdorf, Hotel-Pension Weiss (Weinstadl)

13) POSTES DE RADIO

Installation des postes de radio: Dimanche, 15 août 2010, au parc des véhicules de l'organisation près l' Hotel-Pension Weiss, de 10h00 à 14h00.

14) REGLEMENT PARTICULIER „25e ASVÖ-JUGENDTOUR 2010“

14.1. Le Collège des Commissaires et les Officiels

Directeur de l'épreuve	BERLAKOVICH	Edmund	LRV Burgenland
Directeur adjoint	IMREK	Ernst	LRV Burgenland
Collège des Commissaires/Président	PICHLER	Franz	Comm. Nat.
Collège des Commissaires/Membre	SOKOLL	Helmut	Comm. Nat.
Collège des Commissaires/Membre	TAZREITER	Michael	Comm. Nat.
Chef des juges à l'arrivée	Mme. VIDIC	Hilde	Comm. Nat.
Chronométrateur	TAZREITER	Ernst	Comm. Nat.
Starter	RÖGER	Ralf	Comm. Nat.
Chef des commissaires à moto	WEBER	Robert	Comm. Nat.
Permanence	IMREK	Anita	LRV Burgenland –Org.
Inspecteur – Contrôle Antidopage			ÖADC / NADA

Ne sont valables que les instructions venant de la part des officiels mentionnés ci-dessus sont. Directives ou prescriptions venant d'autre part sont nulles.

14.2

Les participants (coureurs et D.S.) remettent leurs licences auprès le président du Collège des Commissaires pour la durée de l'épreuve.

14.3

Tous les participants sont tenus évidemment à régler eux-mêmes leurs obligations financières privées. L'organisation n'assume aucune responsabilité financière.

14.4

L'organisation n'assume aucune responsabilité en cas d'infractions éventuelles et des conséquences. En plus l'organisation, le Collège des Commissaires et tous les officiels déclinent toute responsabilité pour endommagements concernent-ils personnes ou objets, qui peuvent résulter de la participation à cette course.

LES OBLIGATIONS OFFICIELLES SUIVANT LES DISPOSITIONS DE L'AUTORISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE SONT A OBSERVER RIGOREUSEMENT ET SANS EXCEPTION.

14.5

Port du casque obligatoire! **Tous les caques doivent être homologués selon les normes internationales de sécurité (certificat CE) et porter l'identification de cette homologation.**

14.6

Signature sur la feuille de départ jusqu'à 10 minutes avant l'heure du départ.
Les équipes complètes doivent se présenter pour la signature et l'alignement au départ!

14.7

Les 6 coureurs d'une équipe portent maillots identiques avec l'exception des leaders en maillots officiels.

14.8

Les leaders des classements différents sont obligés de porter les maillots officiels, mis à leur disposition par l'organisation.

Ne sont pas admis des maillots dans la couleur du maillot de leader du classement général individuel.
Changements des maillots (couleurs) des équipes sont à communiquer la veille au Collège des Commissaires.

14.9

Immédiatement après leur arrivée d'étape les trois premiers de l'étape et les porteurs des maillots officiels dans l'étape doivent se présenter pour le contrôle des braquets au parc fermé derrière la ligne d'arrivée.

14.10

Cérémonie protocolaire

Doivent se présenter au podium:

- les trois premiers de l'étape courue
- le leader du Classement Général Individuel **après** l'étape courue
- les porteurs des maillots officiels **sur l'étape**

Tous les coureurs mentionnés ci-dessus doivent se tenir à la disposition de la direction d'épreuve immédiatement après leur arrivée pour la cérémonie protocolaire et la présentation des maillots.

14.11

15 minutes avant le départ de l'étape doivent se présenter au podium tous les lauréats et porteurs des maillots officiels de la dernière étape courue.

14.12

Coureurs attardés, leur retard étant plus de 10 minutes sur le groupe de tête, seront mis hors d'étape. Ils se voient attribués le temps du dernier coureur au classement de cette étape et 5 minutes de pénalité au Classement Général Individuel au temps, mais sont autorisés à continuer la course le jour suivant.

14.13

Coureurs qui à cause des raisons extraordinaires ne peuvent pas franchir la ligne d'arrivée, se voient attribués le temps du dernier coureur au classement de cette étape et 5 minutes de pénalité au Classement Général Individuel au temps, mais sont autorisés à continuer la course le jour suivant.

14.14

En cas des réclamations et en cas des sanctions pour infractions sera appliqué le barème des pénalités de l'ÖRV. Taxe de réclamation de l'ASVÖ-Radjugendtour 2010: €50 par réclamation et par étape.

14.15

Chaque coureur et soigneur court à ses propres risques et périls.

Les instructions de la part des représentants du pouvoir public (police) et de la part des officiels sont à observer strictement.

14.16

Du fait de sa participation chaque participant au tour se soumet automatiquement aux dispositions ici-présentes sans restriction.

14.17

Seul le texte allemand décide en cas des divergences concernant l'interprétation du règlement.

15) **RAPPEL DE L'ORGANISATION**

15.1

Pour infractions de l'art. 14.8 - amende de l'organisation: €70 par infraction et étape, en cas de récidive: 100 €

15.2.

Pour infractions de l'art. 14.10 - amende de l'organisation: €40 par infraction et étape, en cas de récidive: 80 €

15.3.

Pour infractions de l'art. 14.11 - amende de l'organisation: perte de prix et amende de 50 €

16) **PROLOGUE**

Au prologue de l' "INT. ASVÖ - RADJUGENDTOUR 2010" ne sont admis que des vélos qui sont admis pour les épreuves sur route avec départ massif. Concernant les roues, ne sont admises que celles aux rayons habituels. Sont interdites les roues spéciales (roues disque, Tri-Spokes, Spinergy, Xentis etc.).

Egalement interdites sont tous les dispositifs montés et des guidons spéciaux CLM.

Attention: Le montage du transpondeur est obligatoire lors du prologue!

La Direction d'épreuve